





Université Fédérale de Toulous



















1er SÉMINAIRE INTERNATIONAL

sur « l'Enseignement de l'éthique de l'Intelligence artificielle dans les universités africaines Quels modules de formation?»

Bouaké, 26 et 27 octobre 2023

I. CONTEXTE

Par-delà leur déploiement plein de promesses, les recherches en Intelligence Artificielle (IA) et leur mise en œuvre pourraient servir, si l'on n'y prend garde, des causes contraires à l'éthique. En effet, les systèmes d'IA portent dans leurs flancs des menaces et des risques éthiques au nombre desquels les dix qui suivent : 1. la manipulation de l'humain et des opinions, 2. l'instrumentalisation insidieuse des consommateurs (neuromarketing), 3. le triomphe des décisions programmées, 4. la rationalisation des discriminations ou stigmatisations (les systèmes experts, les assurances), 5. la prolifération des arnaques et cybers délits ou cybers crimes, 6. la négation de l'autonomie (consentement individuel), 7. l'exhibition de la violence (le robot tueur, les missiles intelligents et hypersoniques, la course aux armes intelligentes / drones armés), 8. la prolifération rapide et mondialisée des discours de haine, signes avant-coureurs de la radicalisation, 9. la problématique des biobanques et des E-finances, 10. l'agonie de la solidarité et le flétrissement de l'humanisme.

Face à ces risques d'atteinte aux droits humains et au-delà de la reconnaissance du principe de garantie humaine pour en réguler les enjeux éthiques, l'enseignement de l'éthique de l'IA devient plus que nécessaire.

La Chaire UNESCO de Bioéthique de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), conformément à ses missions, se trouve ainsi interpellée et avec elle, l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire, le Centre de Recherches Interdisciplinaires en Bioéthique de l'Université Libre de Bruxelles, l'Université de Lomé, la Chaire UNESCO Pratiques Émergentes en Technologies et Communication pour le Développement (Université de Bordeaux), la Chaire UNESCO des droits de la personne humaine et de la démocratie, Université d'Abomey-Calavi, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'Université de Lubumbashi, l'Université Assane Seck de Ziguinchor, l'Université du Nigéria, Nsukka (dpt of Computer and Robotics Education) pour ne citer que ceux-ci. C'est pourquoi, elle se propose, avec le concours de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO et ses partenaires parmi lesquels Equal Access, d'élaborer pour les universités africaines des modules de formation à la hauteur des défis et enjeux liés d'une part, à l'accompagnement éthique de la conception des machines intelligentes et d'autre part, aux applications professionnelles et citoyennes des technologies d'IA.

Mais, comment réussir la formation à l'éthique de l'IA au sein des universités africaines sans modules consensuels de référence ? Cette interrogation, qui interpelle également tous les partenaires institutionnels de la Chaire, justifie l'organisation de ce Séminaire international, le premier du genre en Afrique francophone.

II. QUESTIONS DU SÉMINAIRE

1. Question centrale

Quels référentiels pour un enseignement systématique de l'éthique de l'IA au sein des universités africaines ?

2. Questions spécifiques

- ✓ Comment approfondir et harmoniser la compréhension des valeurs et des grands principes de l'éthique de l'Intelligence Artificielle promus par l'UNESCO?
- ✓ Quels contenus pour les modules de formation?
- ✓ Quelles doivent être les méthodes d'enseignement de l'éthique de l'IA?
- ✓ Comment promouvoir l'enseignement systématique de l'éthique de l'IA en Afrique ?

III. OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

1. Objectif général

Trouver des référentiels destinés à promouvoir un enseignement systématique de l'éthique de l'IA propre à relever les défis éthiques et socioéconomiques auxquels l'Afrique se trouve confrontée.

2. Objectifs spécifiques :

- Réunir des compétences pluridisciplinaires (éthiciens, bioéthiciens, philosophes, sociologues, anthropologues, économistes, médecins, juristes, ingénieurs, mathématiciens, logiciens, spécialistes des TIC, historiens, linguistes, géographes...) pour une compréhension efficiente de l'histoire, de la nature, du fonctionnement et des applications de l'IA;
- Partager et harmoniser les stratégies d'appropriation des valeurs que promeut l'UNESCO à l'effet de structurer « humainement » le déploiement de l'IA;
- Proposer des modules de formation relatifs à l'éthique de l'IA;
- Déterminer des méthodes susceptibles de structurer l'enseignement de l'éthique de l'IA;
- Procéder à une vulgarisation scientifique des modules de formation à l'éthique de l'IA en Afrique subsaharienne.

IV. AXES DE COMMUNICATION ET MODULES

- ✓ Histoire et évolution de l'IA :
- ✓ Nature et fonctionnement des systèmes d'IA;
- ✓ Applications de l'IA dans les secteurs tels que la communication (analyse, par des algorithmes spécifiques, des discours de haine et de radicalisation), la santé (télémédecine), l'agriculture, les systèmes judiciaires, les transports et les systèmes financiers (E-finances, biobanques);
- ✓ Valeurs de l'IA et Principes éthiques de l'IA ;
- ✓ Méthodes d'enseignement de l'éthique de l'IA;
- ✓ Enseignement de l'éthique de l'IA : état des lieux, approches éthiques, modules et perspectives ;
- ✓ Gouvernance de l'enseignement de l'éthique de l'IA.

Comité scientifique

- Pr Lazare Poamé (Philosophie de la technique, Bioéthique et Éthique des technologies), Chaire UNESCO de bioéthique, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Académie royale de Belgique
- Pr Ignace Biaka (Philosophie politique), Université Félix Houphouët-Boigny
- Pr Antoine Dépri N'Guessan (Histoire et Philosophie des Sciences), Université Félix Houphouët-Boigny
- Pr Francis Akindès (Sociologie politique), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Ignace Yapi Ayénon (Logique et Histoire des Sciences), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr N'Guessan Yao (Sciences de l'ingénieur), Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny, Yamoussoukro
- Azoumana Ouattara, (Philosophie politique), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Patricia Arkhurst Nebout (Didactique des disciplines et Construction des savoirs), École Normale Supérieure, Abidjan
- Pr Henri Bah (Philosophie politique), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Edmond Yao Kouassi (Philosophie sociale), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Simplice Dion (Philosophie politique et morale), Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan
- Pr Fernand Kouamé (Géosciences), Université Virtuelle de Côte d'Ivoire
- Pr Opadou Koudou (Psychologie de l'éducation), École Normale Supérieure, Abidjan
- Pr Roger Tro Dého (Littératures africaines), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Marcel Kouassi (Bioéthique et Éthique des technologies), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Grégoire Traoré (Éthique environnementale), Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Pr Ferdinand Vanga (Sociologie du développement), Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo
- Pr Abou Sangaré (Métaphysique), Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo

- Pr Jean-Noël Missa, (Médecine, Bioéthique et Philosophie), Université Libre de Bruxelles, Académie royale de Belgique
- Pr Marie-Geneviève Pinsart (Philosophie), Comité International de Bioéthique-UNESCO, Université Libre de Bruxelles
- Pr Christophe Dikénou (Philosophie et Bioéthique), COMEST, UNESCO
- Pr Alain Kiyindou (Sciences de la communication et de l'information) Chaire UNESCO « Pratiques émergentes en Technologie et Communication pour le développement », Université de Bordeaux
- Pr Samson Guédégbé (Droit privé), Chaire UNESCO Droit de la personne humaine et de la démocratie Université d'Abomey-Calavi
- Pr Ibrahima Niang (Informatique), Université Cheikh Anta Diop, Dakar
- Pr Idrissa Sarr (Informatique), Université Cheikh Anta Diop, Dakar
- Pr Jean-Marie Dikanga Kazadi (Sciences de la communication et de l'Information), Université de Lubumbashi
- Pr Mahamadé Savadogo (Philosophie morale et politique), Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
- Pr Auguste Nsonsissa (Logique et Épistémologie), Université Marien-Ngouabi, Brazzaville
- Pr Stalder Pia (Global and Intercultural Management), Bern University of Applied Sciences
- Pr Jacques Simporé (Biologie moléculaire et Bioéthique), Université Saint Thomas d'Aquin, Ouagadougou
- Pr Simon Komi Kouvon (Philosophie et Bioéthique), Université de Lomé
- Pr Daouda Niang Diatta (Mathématiques), Université Assane Seck, Ziginchor
- Pr Paul Oranu (Information, Communication and Technology), University of Nigeria, Nsukka

Appel à contribution

Date limite de soumission : 24 août 2023

Résumé de la communication entre 400 et 500 mots

à envoyer à : chaireunescobioethig@gmail.com / poamepublications@yahoo.fr

Contacts Responsables Communication & Animation scientifique de la Chaire : +225 0103362619 / + 225 0747937334